” Instruction relative à la prise en charge des enfants de djihadistes”

30/03/2017 à 11h48

Dans une instruction “signalée” du 23 mars, Bernard Cazeneuve détaille la question très sensible des modalités de retour des enfants de djihadistes, emmenés par leurs parents en Syrie et en Irak, ou nés sur place. A travers l’aide sociale à l’enfance, les départements sont amenés à jouer un rôle important dans le dispositif ainsi mis en place.